

## Motion

### Pour la création d'un Centre de loisirs sur le territoire communal

Vu l'importante proportion de jeunes de moins de 25 ans domiciliés sur notre commune,

vu les seuls locaux ou infrastructures mis actuellement à leur disposition sur le territoire communal (Locados pour certains<sup>1</sup> jeunes de 12 à 18 ans et le jardin d'aventure, pour les plus jeunes),

vu le manque constaté de locaux ou d'infrastructures de rencontre adéquats mises à leur disposition,

vu que celui-ci conduit cette jeunesse à occuper des lieux non appropriés à des rassemblements, comme par exemple le parking souterrain de la place des aviateurs,

vu l'état déplorable dans lequel ces endroits sont laissés, du fait qu'aucune règle n'est établie et que personne n'est là en continu pour responsabiliser les occupants,

vu ces appropriations de lieux publics qui conduisent à une méfiance et un catalogage, souvent négatif, de la jeunesse de notre commune par la population,

vu la légitimité de nos jeunes de ne pas se sentir oubliés, mis à part voire incompris des adultes,

vu le passage proche de Plan-les-Ouates au statut de ville, avec de nombreux habitants supplémentaires, qui amèneront également une augmentation du nombre de jeunes,

vu le développement futur du quartier des Cherpines,

vu l'implantation plus aisée d'un quartier autour d'un centre de loisirs existant, plutôt que l'inverse,

vu notre souci de maintenir un climat sain et une qualité de vie agréable sur le territoire communal,

---

<sup>1</sup> Ce « certains » ne signifie pas que des conditions d'admission existent, mais que les jeunes fréquentant ce lieu donnent une image d'eux-mêmes qui ne correspond pas à celle d'autres jeunes. Ceux-ci se sentant dès lors exclus ou choisissant volontairement de ne pas fréquenter cet espace pour ne pas être assimilés à cette image.

---

Le Conseil municipal

**Décide**

De demander au Conseil administratif :

- 1) D'évaluer la possibilité de créer sur le territoire communal un centre de loisirs, et notamment dans le bâtiment occupé actuellement par la buvette et les vestiaires des Cherpines, vu que celui-ci perdra sa vocation actuelle lorsque les nouvelles infrastructures seront construites. A défaut de ce lieu, de trouver un lieu adéquat pour un tel centre.
- 2) D'évaluer le futur du Locados actuel, sachant que :
  - les jeunes d'aujourd'hui sont mobiles,
  - le fait de créer un centre hors d'un quartier actuel le rendra accessible à la population de tous les quartiers de la commune,
  - le quartier des Cherpines va également être construit mais dans un futur trop lointain pour absorber les problèmes actuels,
  - son emplacement est générateur de désagréments tant pour le voisinage que pour les écoliers de l'école du Pré-du-Camp.
- 3) De chiffrer outre la modification des infrastructures existantes, le personnel et animateurs nécessaires au fonctionnement d'un tel centre, soit les charges annuelles qui incomberaient à la commune pour sa gestion.
- 4) D'établir un planning de réalisation et de mise en œuvre, ainsi qu'un catalogue des activités qui pourraient s'y dérouler.
- 5) D'évaluer la possibilité d'installer sur le parking désaffecté des Cherpines, les pavillons démontés à Troinex, en tant que structure provisoire, en attendant que les nouveaux vestiaires et buvettes soient construits et que le bâtiment de la buvette actuelle soit libéré.
- 6) De prendre contact avec la commune de Confignon, dans le cadre du développement des Cherpines, pour évaluer son intérêt à devenir partenaire d'un tel projet, puisque les jeunes qui viendront habiter le périmètre pourraient également bénéficier de cette infrastructure et des activités qui s'y dérouleront.
- 7) De présenter le résultat de ces investigations à la commission sociale, à la commission constructions ainsi qu'à la commission des finances, celles-ci étant conjointement autorisées par le Conseil municipal, à l'issue de leurs débats à demander au Conseil administratif :
  - de présenter au Conseil municipal un ou des projets de délibération y relatif/s.

Pour les Radicaux :

Fabienne Monbaron  
Joaquim Barbosa  
Olivier Broillet  
Robert Righetti

Pour les Libéraux :

Cédric Epenoy  
Pierre-Alain Gaud  
Pierre-Antoine Rieben

**Motion acceptée par 10 oui, 5 non et 1 abstention**

## Exposé des motifs de la motion

### Pour la création d'un Centre de loisirs sur le territoire communal

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez notre commune compte une très forte proportion de jeunes, les moins de 24 ans représentant plus de 35 % de notre population. Ils se répartissent comme suit au 31 déc. 2009 :

Ages	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans
<b>Total (3492)</b>	<b>630</b>	<b>792</b>	<b>826</b>	<b>684</b>	<b>560</b>
Ziplo	5	4	10	6	2
Les Cherpines	27	32	30	32	19
Les Voirets	296	324	304	224	171
Plo-Village	146	187	220	206	186
Le Sapey	0	2	4	3	2
Bois d'Humilly	5	25	20	14	11
Drize-la Chapelle	34	67	82	56	44
Sac. Arve Dessus	28	23	14	11	16
Champ-Gredin	0	1	1	0	0
Arare-Plein-Vent	9	6	5	9	3
Arare-La Gravière	62	93	103	91	86
Sac. Arve Dessous	18	28	33	32	20

Source Ocstat – office cant. de la statistique

Sur le territoire communal, outre des activités sportives ou artistiques, ceux-ci ont à disposition :

- Le Locados, géré par des animateurs de la Fas'e, pour les 12 - 18 ans,
- un jardin d'aventures, en accueil libre, pour les 6 - 12 ans,
- les mercredis aérés, gérés par des animateurs de la Fas'e, pour les 4 - 8 ans,
- quelques locaux de musique (attribués selon les âges) à partager.

Chacun peut donc se rendre compte que les infrastructures existantes ne sont plus en adéquation avec la proportion de jeunes qui résident sur notre territoire.

Cette motion, qui propose la création d'un centre des loisirs, ne se veut pas une réponse aux actes de vandalisme qui ont été récemment perpétrés et que nous déplorons. Quand bien même ils nous ont fait constater qu'aucun espace de rencontre abrité des intempéries n'existe actuellement, nous estimons que ces déprédations sont le fruit d'une minorité qui n'adhèrera pas forcément aux activités pouvant être proposées par un tel centre, ni à ses règles de vie. Oui, des règles précises qui devront être respectées, car il nous paraît évident que des jeunes, quels que soient leurs âges, ne peuvent être laissés à eux-mêmes dans une telle infrastructure, ce tant pour leur sécurité et le bon fonctionnement du lieu que pour éviter son appropriation par une minorité. Il conviendra donc de choisir des personnes adultes, conscientes de leurs responsabilités et capables de faire appliquer les règles qui seront en vigueur.

Nous souhaitons que soit revue l'ensemble de la politique de notre jeunesse, afin qu'au final celle-ci puisse disposer d'un, voire plusieurs, lieux de rencontre et que ceux-ci soient accessibles à tout un chacun.

En effet, actuellement le seul lieu fixe destiné aux jeunes de plus de 12 ans est le Locados. Nous ne contestons pas son utilité car son taux de fréquentation indique bien qu'il répond à un besoin. Mais nous relevons qu'en plus de sa petite superficie, seule une partie des jeunes se reconnaît dans cet endroit et se l'approprie, ce que nous déplorons puisque tous les autres ne peuvent en profiter. Dès lors, notre proposition vise l'étude d'un projet qui permettrait d'accueillir, de part ses horaires et ses activités, des enfants et des jeunes de tous âges et de tous les coins de la commune, notamment par la mise à disposition de locaux comme cela se fait à La Julienne.

- Des mamans pourraient en effet s'y retrouver avec leurs enfants en bas âge durant les horaires scolaires, selon un planning défini, dans un ou des locaux mis à leur disposition et sous leur responsabilité.
- Des activités pourraient ensuite être proposées dès la fin des cours pour les jeunes ados qui pourraient soit y adhérer soit simplement se rencontrer pour discuter.
- Des locaux pourraient être mis ponctuellement à disposition de certains d'entre eux pour des réalisations de projets.
- En soirée, ce centre pourrait proposer d'autres activités ou être simplement ouvert comme lieu de rencontre pour les plus âgés, *sans pour autant devenir le pub du coin ou proposer des boissons à des prix défiants toute concurrence...*

Quant à sa localisation, s'il est vrai qu'elle ne sera pas anodine, elle s'avère ardue puisque la commune n'est pas propriétaire de locaux situés au centre de son territoire et pouvant être transformés sans nuire aux habitants des immeubles alentours. Notre proposition de transformation de l'actuelle buvette des Cherpines est basée sur les réflexions suivantes :

- les locaux existants seront désaffectés de leur usage actuel lorsque les nouveaux vestiaires, gradins et buvette seront construits,
- ils sont certes éloignés du centre du village, mais tout de même rapidement et facilement accessibles,
- ils sont proches des animaux de la Gavotte, appréciés des plus jeunes,
- ils généreront moins de nuisances qu'implantés au milieu d'immeubles,
- le fait d'ouvrir une structure située hors d'un quartier existant la rend accessible à tous, il n'y a plus de sentiment d'appartenance ou d'envie de possession,
- le quartier des Cherpines étant appelé à être entièrement construit, il est préférable d'implanter un futur quartier à proximité d'un centre des loisirs existant que l'inverse,
- celui-ci pourra également bénéficier aux intéressés qui habiteront sur le territoire de Confignon jouxtant les Cherpines.

Nous sommes conscients que les infrastructures sportives adjacentes ne devront pas être prétéritées ou souillées par une utilisation intempestive. Tout ceci demande donc une réflexion approfondie et aboutira sur un projet, ici ou ailleurs, qui aura probablement un coût non négligeable. Mais il paraît peu logique de s'engager uniquement pour la construction et le subventionnement de crèches ou d'infrastructures pour la petite enfance, pour laisser ensuite les plus âgés se débrouiller. Raison pour laquelle nous souhaitons qu'un projet chiffré soit présenté aux commissions concernées, comme demandé par la motion.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour les Radicaux :

Fabienne Monbaron  
Joaquim Barbosa  
Olivier Broillet  
Robert Righetti

Pour les Libéraux :

Cédric Epenoy  
Pierre-Alain Gaud  
Pierre-Antoine Rieben